

BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

L'enfant bénéficie ou a déjà bénéficié d'un :

- PPRE (Programme personnalisé de réussite éducative)
- PAP (Plan d'accompagnement personnalisé)
- PPS (Projet personnalisé de scolarisation)
- PAI (Projet d'accueil individualisé)
- DISPOSITIF ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)

- Autre :

(Merci de fournir tout document relatif à ces adaptations)

DOCUMENTS À FOURNIR

- Une photo d'identité récente à coller sur le dossier
- Une photocopie des vaccins
- Une attestation d'assurance avec les garanties scolaires et périscolaires pour l'année 2026-27
- Une photocopie du livret de famille
- Le certificat de radiation de l'établissement précédent
- En cas de séparation, une copie de l'extrait du jugement investissant la garde de l'enfant
- Le mandat de prélèvement (*joint*) et un RIB
- 30 € de frais de dossier (*Chèque libellé à l'ordre de : OGEC MDG*) pour les nouveaux élèves de l'ensemble scolaire Marie de Galilée
- 30 € d'arrhes (*Chèque libellé à l'ordre de : OGEC MDG*)
- Le dernier avis d'imposition en votre possession si vous souhaitez bénéficier d'un tarif préférentiel
- L'attestation de la CAF où figure le quotient familial